

GUIDE PRATIQUE: CONSEILS ET ADRESSES UTILES.

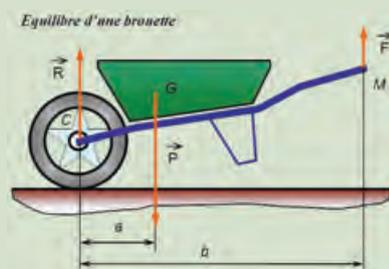


Vous avez envie de mettre les mains dans la terre, vous aimez savoir ce que vous mangez, vous avez envie de retrouver les saveurs endormies des variétés anciennes de fruits et légumes, vous n'avez pas de jardin ou même pas de terrasse ? Alors l'activité potagère collective est faite pour vous!

Selon Bruxelles-Environnement, 19 % des habitants cultivent déjà leurs propres fruits et légumes (étonnant!) et 27 % commenceraient bien un potager.

La plupart des potagers collectifs existants se trouvent dans les communes de première et surtout de deuxième couronne. Les terrains disponibles pour de nouveaux projets potagers et maraîchers sont toutefois de plus en plus rares, surtout quand on se rapproche du centre.

Il reste néanmoins des possibilités soit au sein d'ensembles potagers existants, soit sur des terrains encore vierges de toute occupation. Le tout est d'être bien informé, raison pour laquelle nous vous donnons les quelques adresses et informations ci-dessous. Après ça, la création et l'entretien d'un potager demande beaucoup de travail et de persévérance mais l'effort en vaut la chandelle tant l'activité est salutaire et gratifiante !



PARTENAIRES POTENTIELS

L'asbl « **LE DÉBUT DES HARICOTS** » est mandatée par l'IBGE/Bruxelles-Environnement pour la mise en réseau des potagers collectifs bruxellois avec pour objectifs :

- le partage d'expériences;
- le soutien au bon fonctionnement;
- l'apport d'informations techniques et méthodologiques;
- l'information relative au potentiel des projets de maraîchage urbain;
- la communication entre les potagers collectifs et familiaux et les pouvoirs publics.



Permanence téléphonique les lundis de 10h à 16h au 02 644 07 77 - Site web: www.haricots.org, site de l'asbl « Le Début des Haricots »

A consulter aussi le site www.potagersurbains.be la plate-forme du réseau des potagers collectifs et familiaux de Bruxelles.

les potagers urbains

Vous y trouverez entre autre une carte des sites potagers en région bruxelloise ainsi qu'un calendrier des rencontres sur le thème de l'intégration des espaces verts dans un contexte d'urbanisation et les outils pour y accéder et les défendre.

Régulièrement **Bruxelles Environnement** met en place des appels à projet qui encouragent la mise en place de projets potagers qu'ils soient collectifs ou non comme par exemple l'installation de potagers en bacs sur une terrasse .



En ce qui concerne plus spécifiquement les écoles, Bruxelles Environnement a mis en place **le Réseau BUBBLE**, « le réseau des écoles bruxelloises en action pour l'environnement » www.bubble.brussels. Dans ce cadre sont organisées des formations, rencontres, visites de projets d'écoles etc... Un encadrement est prévu pour les écoles qui se lancent dans un projet pédagogique « potager » et c'est l'asb Tournesol qui en assure l'encadrement. A noter aussi que de nombreux élèves de toute la région bruxelloise peuvent bénéficier de stages et formations sur le site de la Ferme d'Uccle .

Autre ressource, **le Réseau Idée** (information et Diffusion en Education à l'Environnement www.reseau-idee.com) qui gère un centre de documentation à Bruxelles et prête des malles pédagogiques aux écoles (par exemple, la malle biodiversité & jardin).



Il s'agit cependant d'aide et/ou d'accompagnement dans une démarche dont l'initiative revient tout de même au citoyen.

A LA RECHERCHE DE NOUVEAUX ESPACES.

Soyons attentifs aux espaces potentiels de notre quartier, friches, intérieurs d'îlots, talus de chemin de fer. Une fois identifiés, tentons de contacter le propriétaire pour savoir s'il serait disposé à autoriser une activité potagère ou autre en présentant un projet concret.

Les propriétaires peuvent y trouver des avantages comme l'entretien et la protection contre les dépôts clandestins.

Nous avons identifié deux initiatives qui se sont implantées sur des terrains privés. Il s'agit du jardin « Les deux Cerisiers » aménagé en bordure de la chaussée de Waterloo à proximité de la bibliothèque communale « Le phare » et du terrain qui se trouve au début de la Montagne Saint-Job. Dans ces deux exemples, il y a eu signature d'une convention à titre précaire et des comités de quartier en ont été à l'initiative. C'est donc possible même s'il n'y a pas nécessairement de garantie quant à la pérennité.

REJOINDRE UN POTAGER COLLECTIF EXISTANT

Vous avez envie de rencontrer des gens, d'échanger expériences et même semences ? Alors partez à la recherche d'une parcelle au sein d'un potager collectif existant. Nous avons la chance de disposer de nombreuses parcelles potagères à Uccle.

Voici quelques informations qui pourront peut-être faciliter votre recherche :

- pour les 3 **zones potagères du Keyembempt** gérées par Bruxelles-Environnement, vous pouvez vous inscrire sur une liste d'attente en vous adressant à Caterina Venti, par mail à cve@ibgebim.be ou par téléphone au 02 775 77 08 sauf mercredi.
- pour la **zone potagère du carré Tillens** (parcelles réservées aux habitants proches), vous pouvez vous renseigner au 02 344 34 22 ou par e-mail à comitejardinstillens@base.be
- pour la **zone potagère du Hompot**, contactez Jacob Hasburn au 0485 925 619
- pour les **parcelles en bordure du chemin de fer de l'avenue Latérale**, contacter Infrabel. D'après nos informations, ne seraient acceptées que les demandes liées à des projets bien concrets. Allez voir sur le site www.inforiverains.be ou info.projets@infrabel.be.
- pour les **potagers communaux du Plateau Avijl, de la rue de Linkebeek et de la rue de Stalle**, la gestion est assurée par le Service de la Régie Foncière communale, Contact : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h au 02 348 65 84 ou par e-mail à regie-06@uccl.be
- pour la **zone potagère de la Roseraie** (chaussée d'Alseberg) contactez Hélène au 02 376 46 45 ou par e-mail à helene@roseraie.org
- pour le **nouveau site communal de la chaussée de Nerstalle**, inscription à la Régie Foncière de la Commune d'Uccle – Mme Cornélis - tél : 02 348 65 84

PRÊTER SON JARDIN

Une autre alternative au principe simple est le prêt de terrain entre riverains. Vous prêtez une partie de votre jardin à un jardinier habitant près de chez vous et qui n'a pas de terre, mais rêve de créer un potager. En échange, le jardinier vous fait profiter d'une partie de sa récolte. On peut aussi envisager de prêter une parcelle de terre contre l'entretien du jardin par exemple, ce qui n'empêche pas d'offrir quelques légumes en prime ! Un site internet a été mis en place par une journaliste passionnée de jardins et de jardinage afin d'encourager ce type d'initiatives. Il ne s'agit pas d'une association ou de toute autre forme de communauté, mais d'une initiative personnelle répondant aujourd'hui à une réelle demande, axée sur des concepts économiques, écologiques et d'entraide: <http://www.pretersonjardin.be> .

COMMENT COMMENCER UN POTAGER?

Vous avez déjà une parcelle ou vous en obtenez une mais vous n'êtes pas trop sûr de vous, vous vous sentez un peu seul :

- allez voir sur le **site de Bruxelles-Environnement**, vous y trouverez entre autre :

une série de 20 fiches pour un potager écologique; les coordonnées d'un **helpdesk potager** (très peu sollicité jusqu'à présent); la liste des maîtres-maraîchers et maîtres-composteurs très désireux de partager leur expérience.
- Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de **l'asbl Tournesol** mandatée par l'IBGE/ Bruxelles-Environnement pour la formation des maîtres-maraîchers mais qui organise également des formations destinées aux particuliers sur le site de la Ferme d'Uccle.

Contacts : www.tournesol-zonnebloem.be ou par téléphone au 02 374 18 96 - info/inscriptions grand public : jardinage@tournesol-zonnebloem.be ou par téléphone au 02 675 37 30

UN POTAGER DANS UNE COUR, À L'ÉCOLE OU À LA MAISON?

Vous ne possédez pas de jardin mais une cour? Pas de problème, une cour bitumée ou pavée suffit pour y poser des « carrés » en bois de 1m x 1m et y cultiver des légumes...

Une cuve de récupération d'eau de pluie peut être installée sur une descente de gouttière. L'eau ainsi récoltée permettra d'arroser les plantes et les semis à moindre coût .

UN POTAGER DEVANT LA MAISON!

Une autre alternative est d'adhérer à la philosophie des Incroyables Comestibles . Ce mouvement, né en 2008 en Angleterre dans la ville de Tomorden, prône le partage de la nourriture par l'entremise de la création de petits potagers partout dans la ville. Fruits et légumes sont mis à la disposition de tous, gratuitement. De nombreux pays à travers le monde se sont joints à l'expérience et à Bruxelles, plusieurs communes sont maintenant desservies. André Teunen, maître-maraîcher, habitant à Forest, à proximité du Carré Tillens, s'est lancé dans l'aventure avec quelques voisins en installant un bac d' 1 m² sur le trottoir devant sa maison. Au fil du temps, il s'est retrouvé un peu seul mais ne laisse pas pour autant tomber les bras. Il est tout disposé à vous informer.

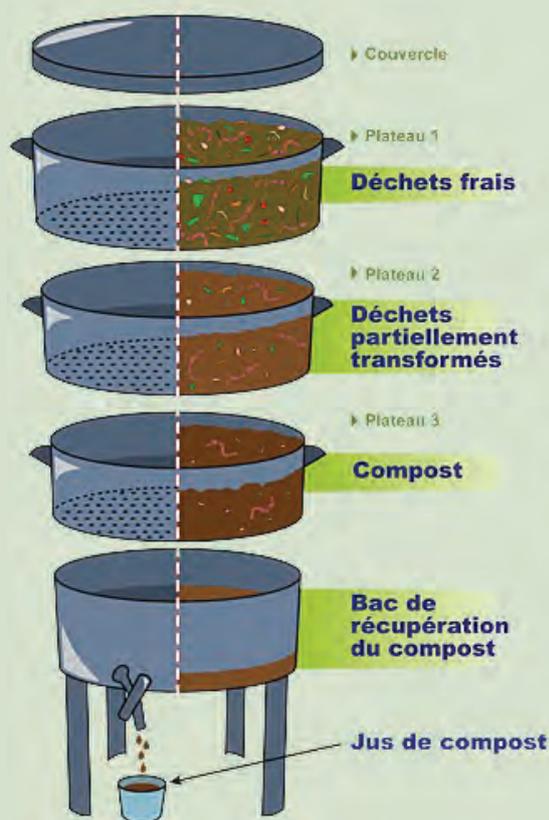
Vous pouvez aussi consulter le site des Incroyables Comestibles Forestois : <https://www.facebook.com/groups/incroyables.comestibles.forestois/> ou sur le site web général www.incredible-edible.com

Nous savons qu'il y a eu des tentatives à Uccle mais peut-être sont-elles actuellement dormantes. A noter que si vous envisagez d'installer un bac sur le trottoir devant votre domicile, il faudra contacter l'administration communale pour demander une autorisation .

LE COIN COMPOST

Si vous ne désirez pas dans l'immédiat vous lancer dans l'expérience potagère vous pouvez tout de même composter. Le compostage est accessible à tout un chacun, même pour les personnes ne disposant ni de jardin ni de cour :

Vous disposez d'un jardin : Idéalement il vous faudra y consacrer un emplacement proche de votre habitation (bac ou fût en fonction de la superficie du jardin). Pour rappel, le compost vous permettra de recycler les déchets de cuisine et de jardin tout en restituant au sol de votre jardin les éléments dont les plantes ont besoin ; de la matière carbonée (humus) qui améliore la structure du sol et favorise la rétention d'eau et des fertilisants mais pas en concentration aussi importante que dans un engrais du commerce .



Vous n'avez pas de jardin : vous pouvez composter dans votre cuisine grâce au système de vermicompostage (cf. image ci-contre). Ce système, peu encombrant, ne produit aucune odeur s'il est bien géré. Le principe est simple : de petits vers de terre (*Eisenia foetida*) installés dans un « bac à vers », confectionné soi-même ou acheté tout fait, transforment progressivement les déchets de votre cuisine (fruits et légumes non cuits, épluchures, marc de café avec filtre, sachets de thé, papier essuie-tout, ...) en percolant et en compost qui vous serviront au final à nourrir vos plantes d'appartement ou d'extérieur.

Une alternative si vous n'avez pas de jardin est de participer à un compost de quartier existant ou à défaut d'en initier un avec vos voisins et l'aide éventuelle d'un maître composteur.

Pour toute information relative au compostage, vous pouvez contacter l'asbl Worms en téléphonant au 02 611 37 53 ou en consultant leur site wormsasbl.org. Cette asbl, mandatée par Bruxelles-Environnement pour la formation des maîtres-composteurs a aussi pour mission d'organiser des formations grand public et de soutenir et conseiller les composts de quartier.

Nous tenons à remercier pour leur aide précieuse dans la réalisation de ce numéro spécial de la Lettre aux habitants: l'administration communale et particulièrement son Service Environnement par l'entremise de Mr. Luc Gillmann, ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu nous présenter leurs projets de jardins et composts. Dans le désordre ; Delphine Bastin, Hélène Codard, Françoise Everaerts, Jeanine Fagel, Jacob Hasburn, Jacques Hirschbühler, Nicole Leblanc, Jean Nielsen, Kateline Recht, André Staner, André Teunen, Dominique Verlinden, Stéphanie Yserbit, Suzan Wild, Mmes Claeys et Ghysbrecht et toutes les autres personnes que nous avons eu la chance de croiser dans le cadre de ce travail.